

DCM_2025_03_07

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Laure MINSEN, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUEAU, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Arnaud PETITBOULANGER par M. Joël PEYRE
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

7

FINANCES : IV. Compte Administratif 2024 Budget Activités Aquatiques **M. PEYRE**

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Comme pour le Budget Principal, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur le compte administratif du Budget Annexe des Activités Aquatiques.

COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

<i>Calcul du résultat de l'exercice</i>			
<i>Section de fonctionnement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	5 300 295,98 €	6 295 305,10 €
	Réalisations	4 518 484,44 €	5 160 795,41 €
	Excédents de clôture	642 310,97 €	
<i>Section d'investissement</i>		Dépenses	Recettes
	Prévisions	6 626 159,18 €	7 188 330,42 €
	Réalisations	4 689 300,41 €	2 618 034,18 €
	Excédents de clôture	-	2 071 266,23 €
Solde de Fonctionnement Exercice Précédent			1 047 166,10 €
Solde d'investissement Exercice Précédent			594 195,42 €
<i>Affectation (hors 1068)</i>			
002 (fonctionnement)			1 689 477,07 €
001 (Investissement)		-	1 477 070,81 €

Le compte administratif 2024 est établi toutes sections confondues à :

- En recettes : **7 778 829,59 €**
- En dépenses : **9 207 784,85 €**

A. Section d'exploitation

Les recettes d'exploitation de l'exercice atteignent **5 160 795,41 €** et sont constituées par les entrées des piscines pour 356 943 €, les dotations et participations des Département et Région pour l'utilisation des équipements par les scolaires pour 41 069,74 €, du FCTVA pour 7 163,28 €, des pénalités et redevances perçus pour 24 19,39 €.

Il est également constaté la subvention d'équilibre pour l'activité « piscines » versée par le Budget Principal pour un montant de 4 732 000 € pour ce budget annexe.

Les dépenses d'exploitation, d'un montant de **4 518 484,44 €**, sont composées majoritairement des charges de personnel pour 2 770 881,72 € et des charges à caractère général pour 1 442 304,91 M€. Les dépenses d'énergie (575 993,51 €), les fournitures d'entretien (55 085,59 €), la maintenance (380 570,89 €), les frais de gardiennage (119 105,91 €) et les frais d'eau et assainissement (233 171,54 €) en sont les postes majoritaires.

Sans reprise de résultat, la **section de fonctionnement** affiche un **excédent de gestion à fin 2024 de 642 310,97 €**.

Après reprise du résultat antérieur de 2023 (1 047 166,10 €), **le résultat de fonctionnement cumulé, fin 2024, présente un excédent de 1 689 477,07 €**.

B. Section d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à **2 618 034,18 €** et se composent des produits nécessaires au financement des travaux. Il convient de souligner :

- 94 K€ pour les dotations aux amortissements
- Le FCTVA pour 780 K€
- 796 K€ ont été versés au titre de la dotation de soutien à l'investissement
- 947 K€ sont relatifs au prêt interacting de la Caisse des Dépôts et Consignations.

L'encours de la dette atteint 16 236 974,17 € au 31/12/2024.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **4 689 300,41 €**, dont 3 468 K€ dans le cadre du marché global de performance consacré aux travaux de rénovation des piscines municipales, 36 K € pour le marché de conception-réalisation des travaux de réhabilitation du Stade Nautique.

Enfin, 1 184 876,80 € ont été consacrés au remboursement du capital de la dette.

Pour cette section, **le solde de gestion 2024** affiche un **déficit de gestion de 2 071 266,23€**.

Après reprise des résultats de 2023 (594 195,42 €), **le résultat d'investissement cumulé, fin 2024, présente un déficit de 1 477 070,81 €**.

C. Les résultats cumulés 2024

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un **excédent de 212 406,26 €** est constaté, toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : **- 1 477 070,81 €**
- Résultat de fonctionnement : **1 689 477,07 €**

Ce budget ne présente pas de restes à réaliser au 31/12/2024.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1612-12, L. 1612-13, L. 2121-29 et L. 2121-31,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M57.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission des Finances, du Domaine Public et de l'Administration Générale,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le compte administratif 2024 du Budget Annexe des Activités Aquatiques tel qu'il a été arrêté ;
- **DECLARE** les opérations de l'exercice 2024 définitivement closes ;
- **DECLARE** que les crédits non-consommés en non-engagés à la clôture de l'exercice sont annulés ;
- **PRECISE** que les soldes d'exécution seront repris dans le cadre d'une Décision modificative n°1 sur l'exercice 2025.

ADOpte

Ont voté contre : Mme Anne-Sophie RIGAUlt, M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOuARD, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC

Se sont abstenus : Mme Ghislaine PERSIA, Mme Martine BAREL, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

Mme Cécile HELLE quitte la salle et ne prend pas part au vote.

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025
ACTE PUBLIE LE 03/07/2025